

Du lundi 18 au mercredi 20 juillet 2022

Mission au Monténégro dans le cadre du programme européen INTER PARES



Du 18 au 20 juillet 2022, le Sénat a pris part à une mission de coopération interparlementaire conduite au bénéfice du Parlement du Monténégro, dans le cadre du dispositif européen INTER PARES.

Deux axes d'action prioritaires ont été identifiés à la suite d'un diagnostic conjoint, établi par les acteurs du programme et les membres du Parlement monténégrin lors d'un déplacement les 11, 12 et 13 octobre 2021. Le

premier concerne la structuration et la mise en valeur des mécanismes de supervision dont dispose le Parlement monténégrin. Il s'agit de développer les modalités de mise en œuvre des auditions, les enquêtes parlementaires et de renforcer, d'une manière générale, les capacités de contrôle du Parlement. Le second axe concerne le renforcement des capacités des secrétariats des commissions dans la conduite de leurs missions.

C'est dans le cadre de ce second axe de travail que s'est tenue, à Podgorica, une nouvelle activité associant les Parlements croate, tchèque, hongrois et le Sénat français. L'objectif poursuivi par les participants était de favoriser un échange de pratiques et de supports techniques concourant à mettre en valeur les travaux issus des commissions parlementaires (manière de rédiger des rapports opérationnels, moyens d'inciter le gouvernement à suivre certaines recommandations, etc.).

Représentant le Sénat français, M. Xavier Moal, Conseiller au service de la commission des affaires européennes, est intervenu pour partager l'expérience du Sénat au travers notamment de ses nouvelles lignes directrices pour les travaux de contrôle. Ce document fait suite aux propositions adoptées le 1^{er} décembre 2021 par le groupe de travail sur la modernisation des méthodes de travail du Sénat, ayant pour rapporteur Mme Pascale Gruny, Vice-président du Sénat, en charge du travail parlementaire, du contrôle et du suivi des ordonnances.

À l'issue des travaux, les fonctionnaires monténégrins ont apprécié l'aspect pratique des échanges et des recommandations qui ont suivi. Cette formation vient ainsi compléter la boîte à outils à leur disposition permettant d'améliorer le caractère opérationnel des travaux et des rapports issus des commissions, notamment en matière d'évaluation du travail gouvernemental.

Matthieu LEBOURGEOIS – Tél : 01.42.34.23.12 – Courriel : m.lebourgeois@senat.fr